

SALLES-ARBUISSONNAS EN BEAUJOLAIS (Rhône)

CONSEIL MUNICIPAL REUNION DU 1^{er} mars 2016

Présents : **LONGEFAY Marie-Claude - BOUCAUD Franck - VAURAZ Christophe -- MEY Karine - CHEVALIER Jean- Pierre - DESSEIGNE Alain– KOOMEN Chantal - GUILLARME Grégory - MATHON Christophe - RUET Raymond – PELLETIER Franck - GUYOT Florence –**

Excusé(s): - **CHEVILLON Yannick - LALLEMENT Annette**

Absent(s) :

Démissions : **DUBRESSON Nathalie**

AGGLO « VILLEFRANCHE-BEAUJOLAIS » :

Comptes-rendus des différentes réunions de bureau dont les sujets suivants ont été abordés : finances, conservatoire de musique, affaires économiques, assainissement, le PLUI, tourisme, etc...

Mme le Maire fait part de la demande de la commune de ST GEORGES DE RENEINS pour quitter l'agglo à compter du 1^{er} janvier 2017. La décision finale sera prise par la CDMCI (Commission départementale métropolitaine de coopération intercommunale), le lundi 7 mars 2016

LA BENOITE :

Mme le Maire informe le conseil que la vente aux enchères des biens appartenant aux anciens exploitants s'est déroulée le jeudi 25 février 2016 avec Maitre GUILLAUMOT. Conformément à la décision du conseil, (achat maximum 3 000,00 € HT), lors de la réunion extraordinaire du 16 février, la commune s'est portée acquéreur de différents matériels :

- | | |
|-----------------------------------|------------|
| - 10 tables + 24 chaises Terrasse | 1 300,00 € |
| - Coussins-nappes-rideaux | 40,00 € |
| - 3 étagères cuisine en inox | 110,00 € |
| - Etagères bar + salle restaurant | 50,00 € |
| - 2 matelas + 2 sommiers | 160,00 € |

Soit un total de 1 660,00 € HT + 239,10 € (frais) = 1 899,10 € TTC

Les locaux ont été laissés en bon état, sans dégradation. La caution pourra être récupérée par la commune. Ce qui diminuera notre dette. Un courrier sera adressé au liquidateur pour demander de disposer de l'argent de la vente aux enchères.

Au niveau des exploitants, la commission (Ch. KOOMEN, FI. GUYOT, Fr. BOUCAUD et M.Claude LONGEFAY) examinent l'ensemble des candidatures reçues, et reçoivent tous les candidats qui pourraient répondre à nos attentes. Suite à ce premier rendez-vous, certains postulants sont convoqués pour un 2^{ème} rendez-vous et visite des locaux.

Mme le Maire demande au conseil de réfléchir au prix du loyer. Est-ce que l'on laisse le loyer « Habitation » à 600 € TTC et le loyer « Commerce » à 600,00 € HT (720,00 € TTC) ? Décision à prendre lors d'un prochain conseil.

URBANISME :

Lecture du courrier fait à la chambre d'agriculture concernant le dossier de Mr BEROUJON François.

AMENAGEMENT FOND DE SALLES :

Le cabinet TRACE a proposé différents scénarios. Ceux-ci étaient trop élevés et ne rentraient pas dans notre budget. G. GUILLARME présente un nouveau projet qui s'élève à 99 931,20 € HT et concerne uniquement l'aménagement du terrain de sport et du parking. La restauration de la gare et la création d'un abri « style halle » ne rentrent pas dans ce dernier projet.

Le conseil donne un premier avis favorable à cette orientation d'aménagement et décide de demander une subvention au titre de la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux). Il est bien entendu que la commission continue à approfondir ce dossier.

VITICULTURE :

Une étude du sous-sol pour affiner la caractérisation des vins Beaujolais-Villages de notre commune, va être réalisée dans certaines vignes. Il est demandé au conseil si la commune accepte de prendre en charge une telle dépense, d'environ 600 €. Le conseil donne son accord et précise que c'est une façon d'aider les viticulteurs.

FEU D'ARTIFICE :

A l'occasion de la vogue qui se déroulera le week-end du 30 et 31 juillet prochain, la classe en 7 envisage le lancement- d'un feu d'artifice (1 000,00 €) et demande une participation financière à la commune. Le conseil est tout à fait d'accord pour le feu d'artifice mais se prononcera sur son aide financière, lors de la prochaine réunion de conseil.

Mme le Maire rappelle que les feux d'artifice, sur la commune, sont autorisés uniquement pour les associations et sous conditions d'un dépôt complet d'un dossier en mairie et en préfecture. Tous les tirs demandés par les particuliers sont interdits même à l'occasion de fête familiale à la salle du Breuil, aux voutes de la Folie ou chez les particuliers.

SUBVENTIONS :

Accord pour le versement d'une subvention auprès de l'Aide à domicile, pour un montant de 460,00 € (1,10 €/heure effectuée sur la commune durant l'année 2015). 418 heures réalisées sur la commune.

Refus du versement d'une subvention pour la chambre des métiers et de l'artisanat, en vue de la formation des jeunes.

FONDATION DU PATRIMOINE :

Les travaux de l'église d'Arbuissonnas sont financés soit par des subventions, soit par des dons par l'intermédiaire de la Fondation du Patrimoine. La fondation ayant reçu un nombre important de dons pour notre commune, a décidé de récompenser notre village par le prix des communes du patrimoine (un village choisi par département). Cette récompense se fera sous la forme d'une plaque. La remise de ce prix aura lieu le vendredi 17 juin en fin d'après-midi.

PERSONNEL :

- Délibération pour approuver l'avis de la CTP (commission technique paritaire) du Centre de Gestion pour la modification du temps de travail de Christine CHEVALIER (suite au départ à la retraite de J. LEROY).
- Candidature de Loïc BEAUCHENE pour assurer le remplacement de Thierry MATHIEU durant les congés d'été. Ce jeune ayant donné entière satisfaction l'an passé, le conseil donne son accord.

ASSISTANCE JURIDIQUE :

Délibération pour renouvellement de la convention avec l'assistance juridique du Centre de gestion.

VOIRIE :

Les représentants de la voirie au sein de l'agglomération se renseignent pour savoir à qui revient la charge de l'entretien des accotements (fauchage en fin de printemps et d'été) et compte tenu que la commune n'a plus la compétence VOIRIE.

Les référents « Ambroisie » sont Thierry MATHIEU – Alain DESSEIGNE et Raymond RUET.

Diagnostic réalisé par l'agglomération pour tous les biens communaux qui se trouvent sur la voirie communale (panneaux,). Le conseil est d'accord pour une telle étude mais avant de donner un accord définitif souhaite connaître le coût financier. Pour l'instant les services de l'agglomération, ne le connaissent pas.

RESEAU D'EAU & ASSAINISSEMENT :

Les travaux au lieu-dit « La Folie » se poursuivent. Les bornes incendie de la Folie (1 620,00 € TTC) et de Combe-Morguière (2 942,00 € TTC) seront changées.

Les tests de fumigène sur le réseau d'assainissement, au niveau du Tang et du Bussy se dérouleront de nuit, le jeudi 3 mars et vendredi 4 mars.

JOURNEE DE L'ENVIRONNEMENT :

Samedi 26 mars à 8h30. RV en mairie. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

DIVERS :

Caisse d'allocations familiales : Malgré l'augmentation d'enfants fréquentant la garderie, la somme allouée à la commune ne sera pas revalorisée.

Association « Sunny Lights » : Mr TEXIER a rencontré la commune le lundi 8 février. Il doit déposer une demande de déclaration de bâtiment classé ERP. Pour l'instant, aucun dossier n'est déposé.

Défilés commémoratifs : Après concertation avec les anciens combattants, il est décidé de maintenir un défilé dans chaque commune (Blacé, St Julien et Salles) pour chaque commémoration (8 mai, 14 juillet et 11 novembre). Les pompiers pourront s'ils le souhaitent ne pas participer aux défilés dans les 3 communes (à tour de rôle) ou bien envoyer une délégation par commune pour tous les défilés.

Au niveau d'Arbuissonnas, il a été décidé que seuls les représentants de la commune et les anciens combattants se rendront au monument aux morts. La fanfare et les pompiers ne seront plus présents.

Pompiers : Les travaux de la nouvelle caserne des pompiers vont débuter fin 2^{ème} trimestre 2016. Ce nouveau bâtiment se trouvera sur la commune de BLACE, au lieu-dit « Le Fond de Blacé ».

Hymne National : A l'occasion des 180 ans de la mort de Rouget de Lisle, le président de la république a souhaité consacrer l'année 2016 à la célébration de notre hymne national « 2016, année de la Marseillaise ». Chaque commune peut mettre en place des initiatives de son choix.

Eglise de SALLES : **Nettoyage de l'église Samedi 9 avril à 8h.** Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

PROCHAINES REUNIONS :

Mardi 5 avril 2016 à 19h00

Mardi 3 mai 2016 à 19h00